



*Poursuivant ses tournées provinciales commencées à l'automne 2008, SANTINI était en visite à Metz le 21 avril dernier.*

*Le secrétaire d'Etat, accompagné du Directeur Général de la Fonction publique, des secrétaires généraux de 4 ministères, entendait développer une nouvelle fois les « bienfaits » attendus de la RGPP. Et le secrétaire d'Etat a resservi à tous le discours bien rodé sur le « mieux d'Etat » et les « retours de gains de productivité en direction des personnels ». Malheureusement, pour les organisateurs, les participants ont tous réservé un accueil glacial à ce show bien réglé. Les élus, toutes tendances confondues, ont mis en avant l'impact des suppressions d'emplois dans la Fonction publique sur une économie départementale durement touchée par la crise. Les agents de tous les ministères quant à eux, se sont rassemblés devant la préfecture pour manifester leur mécontentement.*

Cette "visite" du département est l'occasion pour la Cgt de mesurer, à travers quelques exemples, les effets de la réforme de l'Etat, version SARKOZY, sur un département en difficulté économique. La Moselle compte aujourd'hui 1.370.000 habitants soit le 22<sup>ème</sup> rang au niveau national. Surtout connu pour son industrie et ses casernes, le département est aussi en grande partie rural et se situe en 3<sup>ème</sup> position au niveau national pour les surfaces forestières. Les restructurations des années 70 et 80, comme la fermeture récente des derniers puits de mines, ont profondément affecté les bassins sidérurgiques et houillers. S'appuyant sur sa situation au carrefour de l'Europe et sur son riche patrimoine historique et environnemental, notre département a engagé une difficile reconversion économique. Aujourd'hui, le commerce et les services constituent et de loin (cf encart sur l'emploi), la principale

activité avec une concentration de 40% de l'emploi total dans la région messine. Par ailleurs, de nombreux Mosellans en recherche d'emplois ont dû se résoudre à des déplacements quotidiens vers le Luxembourg qui est devenu une des premières places bancaires d'Europe, le chiffre des travailleurs frontaliers n'ayant cessé de croître ces dernières années pour atteindre 67.000 en 2007.

Ces derniers mois la crise s'est durement fait sentir dans le secteur industriel:

- ALTADIS à Metz,
  - ARCELORMITTAL à Gandrange,
  - ATOCHEM à St Avold,
  - F.M. LOGISTIC à Woippy,
  - CONTINENTAL Sarreguemines,
- les fermetures de sites se sont accélérées malgré la mobilisation déterminée des salariés.

essentiels qui ne sont pas rendus par le secteur privé, il faudrait maintenir et renforcer des implantations de service au plus près des usagers. Le Président de la République et son gouvernement s'entêtent dans un choix contraire.

Pour les salariés et les privés d'emploi, **la fusion ASSEDIC/ ANPE, la réforme de l'inspection du travail et la fermeture de 2 tribunaux de prud'hommes** va rendre encore plus difficiles les demandes administratives pour faire valoir leurs droits.

Pour les consommateurs, les dizaines de **suppressions d'emplois à la Douane et l'intégration de la DGCCRF au sein de la Direction de la population** va encore affaiblir la prévention de la fraude et des abus.

Dans le domaine de la santé, la **vision comptable qui s'impose au secteur hospitalier** va restreindre l'offre de soin (cf encart).

En milieu rural, **la fermeture programmée des sous-préfectures** de Château-Salins et Boulay, celle de **dizaines de bureaux de poste, de plusieurs trésoreries et subdivisions de l'Équipement** va priver les usagers et les élus locaux de services de proximité.

**La restructuration de l'ONF** va frapper plusieurs cantons de Moselle de l'Est où la filière bois est une activité essentielle. Au-delà, la RGPP va avoir un impact considérable sur l'emploi et l'activité économique du département. **Le plan armée** entraîne le départ du département de plus de 6.500 militaires dans un délai rapproché avec les conséquences que l'on devine sur l'activité induite dans les communes où la présence de garnison constitue la principale source de revenus.

**Hors militaires, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite va supprimer, d'ici 2012, près de 2.200 emplois dans la seule Fonction Publique de l'Etat.**

### L'emploi en Moselle : chiffres clés.

Service .....	188.000
Industrie .....	64.000
Commerce .....	47.000
Construction .....	23.000
Agro-alimentaire .....	7.000
<b>Fonction publique Etat</b>	
(Hors militaires) .....	31.000
Défense .....	15.000
<b>Fonction publique territoriale ..</b>	
<b>Fonction publique hospitalière .....</b>	<b>11.000</b>
<b>Travailleurs frontaliers .....</b>	<b>67.000</b>
<b>RMI .....</b>	<b>15.300</b>
<b>Chômeurs indemnisés : 8 % de la population active</b>	

Cette dégradation de la situation et la désertification économique de pans entiers du territoire qui en résulte appellent un renforcement de l'intervention publique. Pour favoriser la relance, garantir les solidarités et assurer des services

## **Fermeture de tribunaux :** **De premiers résultats fruits de la mobilisation.**

Dans la première mouture de la réforme de la carte judiciaire, la Moselle devait payer le prix fort avec **la fermeture de la Cour d'Appel de Metz, celle des tribunaux d'instance de Thionville et Sarreguemines et celle des conseils des prud'hommes de Forbach Sarreguemines et Sarrebourg.** Immédiatement, l'opinion publique a été largement sensibilisée grâce à des manifestations, des actions spectaculaires et un solide argumentaire démontrant l'importance d'une justice de proximité pour tous les citoyens. Cette mobilisation exemplaire a été rendue possible par le rapprochement inédit des organisations syndicales, des magistrats, des avocats ainsi que des élus locaux y compris nombres de représentants de la majorité parlementaire. Au final, le département conserve sa Cour d'Appel et ses 3 TGI, même si celui de Sarreguemines perd son pôle d'instruction. Du côté des prud'hommes, la pilule est plus amère car, du fait de la fermeture programmée des conseils de Sarreguemines et Sarrebourg, les salariés de la Moselle de l'Est devront faire juger leur litige à Forbach et à Metz, ce qui représente pour certains près de 100 km de déplacement.

**En Moselle comme dans le reste de la France, les salariés du public comme du privé sont attachés aux valeurs du service public et ils entendent le faire savoir à l'occasion des prochaines mobilisations.**

## **La réforme de la carte militaire :** **Des choix néfastes.**

Les choix préconisés par le livre blanc de la Défense s'inscrivent dans des orientations que conteste la CGT comme le retour au sein du commandement intégré de l'OTAN où la militarisation de l'Espace. Dans ce cadre, il faut rappeler que la « réforme de la carte militaire » ne va en rien limiter les dépenses militaires notamment en ce qui concerne la dissuasion nucléaire

(3,2 milliards d'euros par an). A l'inverse d'un pôle public de défense du territoire auquel la CGT est attachée, les choix qui sont en train d'être opérés laissent craindre la multiplication des opérations extérieures ainsi que l'accélération des privatisations et la sous-traitance de la logistique. Par ailleurs, ces choix stratégiques ont des conséquences considérables pour le **département de la Moselle** qui, historiquement, héberge de nombreuses garnisons du fait de sa situation frontalière. Si les préconisations du livre blanc de la Défense étaient menées à terme, plus de 6.500 emplois civils et militaires, soit la moitié des effectifs de la Défense aujourd'hui affectés dans le département, seraient supprimés à très brève échéance. L'agglomération messine serait particulièrement touchée avec 4.500 suppressions d'emplois programmées tandis que des communes comme Bitche ou Dieuze, où la présence de garnisons constitue la principale source d'activité, seraient transformées en véritable désert économique. Les « compensations » avancées apparaissent à bien des égards comme de véritables provocations. Redéploiement d'un régiment allemand, création de zone franche et redéploiement d'administrations centrales. Sur ce dernier point, la seule annonce concrète qui a été faite, le transfert de l'INSEE à Metz, est purement scandaleuse. Non seulement le volume d'emplois transférable est sans commune mesure avec le nombre de militaires appelés à déménager mais, surtout il s'agit d'évidence d'une stratégie destinée à fragiliser l'instrument de la statistique nationale qui trop souvent constitue une gêne pour le pouvoir. S'appuyant sur un large consensus régional, la CGT continuera, dans l'hypothèse où la carte militaire n'était pas profondément revue, à revendiquer de réelles compensations économiques et sociales qui ne consistent pas à déshabiller Pierre pour habiller Jacques.

## **Les restructurations hospitalières en Moselle :**

- **La Moselle connaît des « restructurations » importantes de son tissu industriel, qu'en est-il du tissu des services publics et de l'hôpital en particulier ?**

**Jacques Maréchal \*** : La Moselle paye un prix fort aux restructurations hospitalières. En 9 ans, 768 lits d'hôpitaux ont été supprimés et cela malgré l'augmentation des besoins, vieillissement de la population, reprise de la natalité. Les « petits » hôpitaux et maternités ont disparu, on fait parfois 40 km pour aller accoucher.

- **Quels sont les projets de restructuration en cours ?**

**Jacques Maréchal \*** : Le Centre Hospitalier Régional de Metz est en reconstruction à l'extérieur de l'agglomération. Ce projet a fait malheureusement l'objet d'un partenariat public-privé : la construction et la gestion du site ont été confiées à une filiale du groupe Bouygues. Le seul coût de la construction représente un budget de 152 millions d'euros. Cette opération est une véritable aubaine pour le privé qui va se rémunérer non seulement sur la construction mais aussi sur la gestion du site durant de très nombreuses années. Dans une revue financière, il a été annoncé que la rentabilité souhaitée pour ce type d'opérations est de 15 %, payée sur le budget de l'hôpital ! Un scandale.

- **Quelles conséquences pour les usagers et les personnels ?**

**Jacques Maréchal \*** : L'insuffisance de financement des hôpitaux publics conduit à des suppressions d'emplois. Dans le cadre d'une fusion entre deux maternités à Metz, absorbées par le CHR, 155 emplois ont été supprimés et 11 lits d'obstétrique supplémentaires ont été fermés entraînant dégradation des conditions de travail et baisse de la qualité et de la durée de prise en charge. Il faut noter également que la clinique privée à but lucratif a échappé aux suppressions de lits.

- **Comment réagit la population ?**

**Jacques Maréchal \*** : La population ne connaît pas ces éléments. Les directions d'hôpitaux mènent une campagne de communication très forte sur le thème : hôpitaux neufs = meilleure qualité des soins. Comme si ces opérations (de construction) échappaient à l'attaque contre le droit à la santé. Le gouvernement a voulu faire de la Lorraine une terre d'expérimentation de la loi hôpital-santé-territoire. De grandes mobilisations seront nécessaires pour défendre une offre sanitaire de proximité à la hauteur des besoins de santé de la population

**\*Jacques Maréchal est secrétaire départemental de la CGT Moselle, en charge de l'activité revendicative.**